L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 31 AOUT.

# FEUILLETON.

# JEAN DAGOURY.

SCÈNES DU PAYS BAS-NORMAND.

PAR CHARLES CANIVET.

V

Lorsqu'elle entra dans la grande cuisine maître Dagoury trempait une croûte de pain dans l'eau-de-vie pour chasser le mauvais air; et, aussitôt qu'elle parut, une forme humaine, couverte de haillons, se leva, roulant entre ses doigts un vieux chapeau graisseux, et à plusieurs reprises s'inclina devant elle avec des génuflexions bizarres.

Tonnette, d'abord, alla embrasser son oncle et fit à l'autre une inclination de tête affectueuse.

—Bonjour, Tintin, lui dit-elle, vous voilà bien matinal.

—Vous êtes bien bonne, mam'selle, répondit celui qu'elle appelait Tintin; mais j'ai couché dans la grange et j'y ai dormi comme un loir.

Cet homme, qui doit jouer un certain rôle dans notre récit, mérite une attention particulière.

Les petites villes et les campagnes ont leurs mendiants spéciaux qui, à des jours fixes, font leur tournée dans les maisons, bien accueillis partout, et si bien que leur absence accidentelle fait pour ainsi dire un vide au logis.

Aux champs, le mendiant est le porte-nouvelle du pays. Toujours en route, et par monts et par vaux, il sait et voit tant de choses, qu'il passe pour un être à part, un peu sorcier quelquefois et capable de jeter des sorts à qui lui refuserait place au foyer pendant l'hiver.

Celui-ci était un type tout à fait à part, comme le loup blanc, connu dans toute la contrée à cinq lieues à la ronde. On faisait peur aux petits enfants rien qu'en prononçant son nom. Les plus grands le taquinaient en troupe, lui jetaient des pierres, lui disaient de gros mots et l'injuriaient, mais de loin, car le podagre usait d'une terrible béquille qui, plus d'une fois, avait fait des bosses au front et des noirs aux jambes. Il faut dire aussi que son aspect, s'il pouvait inspirer de la pitié, n'appelait certes pas la commisération affectueuse. Son visage, autour duquel tombaient de longs cheveux gris-sale, était large par le bas comme celui d'un singe, avec une barbe inculte et emmêlée; mais il avait de petits yeux terribles quand la colère les allumait.

Vêtu de haillons disparates et coiffé d'un chapeau sans forme appréciable et rougi par le temps, gras à force d'usage, il tenait sans cesse entre les dents une petite pipe courte, en terre, un brûle-gueule, comme on dit, noire comme de l'ébène, qu'il n'ôtait pas de la bouche, même pour cracher; et comme sa jambe droite était de deux bons pouces plus courte que la gauche, il était obligé de servir d'une béquille en bois, ferrée au bout; et quand, de loin ils entendaient le bruit du fer sur le pavé, à temps égaux, vite les gamins, interrompant leurs jeux, se précipitaient, couraient après le mendiant et le poursuivaient de leurs sarcasmes.

Lui d'abord n'y prenait pas garde, ou du moins il en faisait semblant. Il avait une telle conscience de son infériorité qu'il trouvait, la plupart du temps, naturelles toutes ces avanies. Alors, le voyant calme, les mauvais sujets s'enhardissaient, peu à peu s'approchaient en hurlant: "Hue! hue! Tintin, hue le vilain homme!" A la fin, fatigué par tous ces cris assourdissants et aussi par les pierres qui roulaient dans ses jambes, il regardait de côté avec ses petits yeux brillants comme des escarboucles, et quand il croyait le moment favorable, tout d'un coup la béquille sifflait, tournoyait en l'air deux ou trois fois rapidement autour de sa tête, et à la place des injures éclataient les pleurs.

Un jour que les pierres autour de lui pleuvaient plus dru que de coutume, la colère l'aveugla. Les yeux pleins de feu, les cheveux hérissés, la bouche écumante, il laissa tomber son bout de pipe qu'il avait brisé entre ses dents, et, faisant tourner sa béquille comme une fronde, il la lança dans le groupe qui fuyait. Elle porta: quelques jambes s'entr'étrèrent; il y eut des chûtes, mais peu sérieuses, et comme les gamins n'avaient plus rien à craindre, ils se saisirent de la fameuse béquille; se sauvèrent avec des éclats de rire, en le singeant tour à tour par la rue qui, en montant, conduit à la place du château de Valognes. La fureur du pauvre homme ne connut plus de bornes: il s'élança sans penser que son point d'appui lui faisait défaut, et rencontrant dans sa route un pavé plus haut que les autres, il le heurta, trébucha, roula sans pouvoir se retenir et tomba la tête la première sur le sol, puis de là dans le ruisseau, où il resta sans mouvement la tête pleine de sang.

Depuis ce temps, il était devenu sauvage, inabordable. Les dimanches, à la sortie de la messe de midi, la messe du beau monde, il hésitait à demander l'aumône. La plaie qu'il s'était faite au crâne en tombant ne s'était point encore cicatrisée; il avait roulé autour de son front un haillon sordide, que de temps en temps il trempait dans l'auge de la fontaine au bas de la place. D'affreux qu'il était, il s'était fait effrayant; le savait et il en arrivait à avoir peur de lui-même.

On ne connaissait pas au juste son âge. Les hommes mûrs se le rappelaient depuis leur enfance, pour l'avoir rencontré dans les foires de Valognes, de Bricquebec, de Montebourg, cherchant sa vie sur les places et rentrant le soir calin-caha le long de la grande route, car souvent, au lieu de lui donner un sou, on s'amusait à le faire boire.

Il y avait bien une vingtaine d'années, à l'époque où se passe cette histoire, qu'il habitait Valognes, dans un affreux galetas au fond de la cour du Soleil-Levant, tout en haut de la rue qui conduit à la route de Cherbourg. D'où venait-il? On n'en savait rien. Qui était-il? On l'ignorait aussi, et nul n'aurait pu le dire, pas même le secrétaire de la mairie, gardien des registres de l'état civil, où le nom de Tintin brillait par son absence.

Le 1er janvier, pour l'unique fois de l'année, il se faisait raser, et dès le matin commençait sa tournée dans les maisons, offrant en retour de menue monnaie des souhaits de bonheur à n'en plus finir. Aussi dès le midi sa langue devenait plus épaisse, et le soir, il ronflait imperturbablement étendu tout de son long sur la place de l'Islet, au pied de l'arbre de la liberté, un grand peuplier qui faisait bonne figure alors et qui, de temps en temps, quand le vent le courbait, semblait se baisser pour regarder l'ivrogne.

Quand il ne faisait pas de bruit, on le laissait tranquille, car, raisonnablement, on ne peut empêcher un homme de coucher à la belle étoile, si tel est son plaisir; et si, par malheur, il venait à s'insurger contre les gamins qui le taquinaient de cent façons, le commissaire de police envoyait deux de ses agents, et l'ivrogne achevait sa nuit au violon, où il se laissait emmener sans résistance, car, au fond, cela lui était bien égal.

Quand l'homme s'est ainsi réduit à l'état de brute, il n'a plus ni qualités ni défauts; comme chez l'animal, en lui tout est instinct.

Tintin avait celui de la reconnaissance. Un soir qu'il revenait de la grande foire de Bricquebec, dans un état d'ivresse assez prononcé, vint un moment où la tête fut trop lourde pour les jambes, car, arrivé au pont de Négreville, Tintin trébucha et tomba comme une masse.

Sans chercher à se relever, ce qui eût été peine perdue peut-être, il envisagea sa position avec une certaine philosophie et, après de grands efforts, il parvint à s'appuyer le dos contre le parapet du pont, les jambes allongées en avant, avec sa béquille couchée dessus en travers, et il s'endormit.

Le pont de Négreville, jeté sur la Douve, est assez étroit pour que deux voitures n'y puissent passer de front, et que de deux qui viennent en sens contraire l'une doive nécessairement s'arrêter et attendre que l'autre ait passé pour continuer sa route.

Cette distraction de l'ingénieur fut fatale à Tintin.

Il n'y avait pas cinq minutes qu'il était étendu là, dormant déjà comme un juste, quand un cabriolet, lancé au grand trot du cheval, déboucha sur le pont et passait sur les jambes de l'infortuné dormeur, continuant sa route comme si de rien n'était.

Du coup, il fut presque dégrisé. Les deux jambes avaient supporté le choc aussi bravement que possible;—il n'y a que ces gueux pour avoir de la chance—il n'avait aucune fracture; mais, un tel poids lancé avec une pareille vitesse ne vous passe pas impunément sur le corps; et quand Tintin voulut remuer les jambes, il vit qu'il n'en était plus le maître et que bon gré, mal gré, il lui fallait rester là attendant le premier venu qui passerait sur la route; puis il porta la main à l'endroit foulé par les roues, et la douleur lui arracha un cri.

La position était embarrassante, d'autant plus que la fièvre le saisissait et que cela, joint à ce qu'il avait absorbé dans la journée, lui causait une soif impitoyable. Alors, il s'arrangea de son mieux non sans peine, les jambes le long du parapet; mais cela ne lui donnait pas à boire, et la route était déserte, car la nuit était avancée et l'on n'entendait pas un cahot de voiture, pas un grelot de collier dans la campagne. A mesure que le temps s'écoulait, la soif devenait plus impérieuse, un besoin irrésistible, et en bas il entendait le clapotement de l'eau le long des rives et sur les piles massives du pont, parfois imperceptible, puis plus fort quand un tourbillon se brisait aux angles des culées. Le misérable râlait. Alors il se souleva sur un coude, s'efforçant d'atteindre de l'autre main le haut du parapet. Ce fut peine inutile, et il retomba lourdement sur le dos.

De grosses larmes sortant des yeux injectés du mendiant roulèrent sur ses joues souillées.

A quinze pieds au-dessous de l'endroit où il se trouvait, l'eau coulait avec de petits bouillonnements et des remous sonores.

Comment y atteindre?

VI.

Tout d'un coup, Tintin sembla pris d'une idée qui le sauvait. Dans l'état de perturbation morale où il se trouvait, il avait oublié qu'au bout du pont, de chaque côté, un chemin en pente très raide conduisait à la rivière. C'est par là qu'on menait boire les chevaux après la journée. Tintin, avec une prodigieuse énergie, parvint à gagner le tablier du pont, non sans pousser de temps en temps des cris que lui arrachait la douleur. Enfin, il atteignit le sol et se mit à ramper de nouveau jusqu'au chemin de l'abreuvoir, traînant après lui ses jambes inutiles.

La soif dévorante centuplait ses forces; il avait la gorge brûlante comme une fournaise, et, pendant qu'il rampait, sa langue pendait hors de sa bouche comme celle d'un chien haletant.

Le chemin qui conduisait à la rivière était couvert de cailloux ronds, qui se mirent à rouler sous le podagre à chaque effort qu'il faisait, et s'en allèrent tomber dans la Douve.

Comme Galilée, qui devina les lois du pendule aux oscillations d'une lampe suspendue, Tintin eut une idée lumineuse. Sachant bien qu'en cet endroit la rivière avait peu de profondeur jusqu'à dix brasses au moins du bord, il fit décrire à son corps un quart de cercle, se coucha sur le côté et, soulevant sa tête pour la garantir, il se laissa rouler le long de la pente rapide et tomba dans la Douve, qui bouillonna sous son poids.

Cela sembla le faire renaître. De temps en temps il y plongeait la tête tout entière, puis la ramenait à la surface, il y collait ses lèvres et buvait à pleines gorgées avec des grognements de chien affamé qui ronge un os. Mais à mesure qu'il se désaltérait ainsi et que la torture de la soif se dissipait, il sentit plus cuisante la douleur de ses jambes; il lui sembla que peu à peu elles allaient lui refuser tout service, se souvint qu'il avait laissé sa béquille sur le pont et se jugea perdu, car la nuit était fraîche et l'eau le glaçait.

Cependant, il eut encore assez de forces pour se mettre hors de l'eau jusqu'à la ceinture, et à la fin, étendu sur le dos, la face au ciel et les jambes dans la rivière, il demeura immobile, maudissant sa soif et les efforts qu'il avait faits pour la satisfaire, maintenant qu'elle était apaisée, et il se disait qu'il allait mourir infailliblement. Alors ce misérable, qui n'aimait rien sur terre, que personne n'aimait, que l'on haïssait au contraire, malgré soi par un sentiment de répulsion instinctive, ce misérable se mit à pleurer comme un enfant; il ne pouvait plus rien faire pour échapper à la mort, et la mort l'effrayait, quoiqu'il n'eût rien à perdre.

Tout à coup il lui sembla entendre au loin, sur la route, le roulement d'une voiture. Il ne se trompait pas. Le bruit croissait rapidement, car la voiture allait bon train, se rapprochait; encore deux minutes, et elle franchissait le pont.

(A continuer.)

## COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DU PARTI DÉMOCRATE CONSERVATEUR DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1875.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par le comité et la publication en a été ordonnée:

1. Résolu, que le comité juge inopportun de convoquer une convention, rien n'étant survenu pour rendre cette convocation nécessaire.

2. Résolu, que ce comité, quand le moment sera venu, convoquera une Convention Démocratique d'État pour désigner les candidats et pour donner à tous les éléments opposés au radicalisme l'occasion de se joindre au parti national démocratique dans la campagne électorale de 1876.

3. Résolu, que les démocrates et les conservateurs dans tout l'État, sont invités à s'assembler dans leurs paroisses et districts représentatifs respectifs dans le but de donner pour instructions à leurs représentants, dans l'Assemblée générale, de ne voter aucun subsides ou allocations pour le soutien du gouvernement Kellogg jusqu'à ce que les lois d'enregistrement et d'élection injustes et organiquement frauduleuses actuellement en vigueur aient été rappelées.

ROBERT H. MARR,
Président du comité central d'État.
OSCAR ARROYO, Secrétaire.

## Taux du port de lettres, etc. pour les Etats-Unis.

Voici les taux du port des lettres, etc. pour les Etats-Unis.

N. B.—Tout ce que transporte la malle (excepté les journaux envoyés à des abonnés, d'un bureau de publication connu) doit être affranchi d'avance par des timbres.

Une lettre sur laquelle un port est payé en plein, mais sur laquelle un port additionnel peut être exigé, sera expédié lorsqu'elle aura été déposée à un bureau de poste, mais il sera dit sur la lettre que le port devra être perçu sur livraison. Si le port n'est point payé ou si moins qu'un port plein est payé, la lettre sera envoyée au bureau où sont déposées les lettres non réclamées. Si, par inadvertance, elle arrive à destination, elle paiera, sur livraison, le double du port. "Un port plein signifie trois cents."

Dans les grandes villes, dans les districts qui touchent à de grands centres de population et ayant deux (ou davantage) bureaux de poste à une distance de trois milles l'un de l'autre, toute lettre déposée à l'un de ces bureaux et adressée à une localité dans les limites de livraison d'un autre de ces bureaux, laquelle lettre aura été affranchie par inadvertance par le paiement du port local seulement, pourra être expédiée, mais le reste du port devra être perçu sur livraison.

Si des articles qui doivent payer différents taux de port sont envoyés dans un seul paquet, le taux le plus élevé devra être payé sur tout le paquet, mais deux (ou davantage) différents articles devant payer le même port peuvent être envoyés dans le même paquet sur paiement de ce taux sur le paquet entier.

Les articles suivants sont exclus des malles: les liquides, les poisons, le verre, les matières explosives; les livres, les brochures, les tableaux et autres publications obscènes ou indécentes; toutes lettres sur les enveloppes desquelles et toutes les cartes postales sur lesquelles des épithètes grossières sont écrites, imprimées ou gravées; sur lesquelles des devises déloyales sont imprimées ou gravées; tous les articles qui, par leur forme ou leur nature, sont susceptibles de détruire, défigurer ou mutiler le contenu des sacs de la malle ou toute personne employée au service de la poste.

Il n'est pas permis aux maîtres de poste de faire crédit ni de faire une livraison avant que tout le port soit payé.

Première classe.

Sur les lettres, les paquets cachetés, écritures ou écritures partielles (excepté les manuscrits de livres et les épreuves corrigées passant des auteurs aux éditeurs et excepté les lettres locales); sur tous les imprimés marqués de manière à donner des informations autres que celles données par les imprimés primitifs, (excepté la correction d'erreurs typographiques); sur toutes choses ne devant pas payer le port de lettres mais qui sont enveloppées ou attachées de telle sorte que les maîtres de poste ne peuvent les examiner sans en détruire l'enveloppe; sur tous les journaux, magazines et revues envoyés, par les éditeurs aux abonnés et renfermant quoique ce soit autre que des suppléments bona fide, des comptes ou des reçus d'abonnement; sur tous les paquets ne devant pas payer de port mais dans lesquels sont cachés des lettres, &c., qui doivent payer le port—3 cents pour chaque demi-once ou fraction d'once. Le poids des paquets est limité à quatre onces.

Sur les lettres locales déposées à des bureaux où la livraison est gratuite, par des porteurs, n'est pas établie, un cent par demi-once ou fraction d'once. Le poids des paquets est limité à quatre onces.

Deuxième classe.

N. B.—Cette classe comprend tous les journaux, magasins et revues imprimés et émis à des époques annoncées, d'un bureau de publication connu, adressés à des abonnés réguliers.

Affranchissement.

Sec. 5. Qu'à partir du 1er janvier 1875 sur tous les journaux et publications périodiques expédiés, par la malle, d'un bureau connu ou d'une agence de nouvelles, et adressés à des abonnés réguliers ou des agents de nouvelles, le port sera comme suit: sur les journaux et les publications périodiques paraissant toutes les semaines et plus souvent, deux cents par livre et une fraction de livre: moins souvent, trois cents par livre et une fraction de livre—pourvu que rien dans la présente loi ne soit interprété de manière à changer ou amender la section 99 de la loi intitulée "loi pour reviser, consolider et amender les lois qui ont trait au département du bureau de poste", et approuvée le 8 juin 1872.

Sec. 6. Qu'à dater du 1er janvier 1875 sur réception des dits journaux et publications périodiques au bureau de poste, ils seront posés ensemble et le port en sera payé par un timbre spécial adhérent qui sera fourni par le maître de poste-général, lequel timbre sera apposé au dit paquet ou au sac qui le contiendra, ou sur un mémorandum constatant le dit paiement, ou autrement, ainsi que décidera le maître de poste général.

Sec. 7. Que les journaux dont un exemplaire à chaque abonné résidant dans les limites du comté où le dit journal est imprimé et publié en partie ou en totalité, passeront franc de port, mais les dits journaux ne seront pas livrés au bureau de porteurs de lettres ni ne seront distribués par les porteurs, à moins de paiement de port ainsi que l'exige la loi.

Troisième Classe.

Tout ce qui appartient à la troisième classe doit être payé d'avance et en plein.

N. B.—Le paiement doit se faire, d'avance, en timbres, et le poids ne doit pas excéder celui que prescrit la loi. (c'est-à-dire, quatre livres.) Les paquets pesant plus que le poids prescrit ne passeront point par la malle.

Sur les brochures, les publications faites de temps en temps, les journaux, revues et magasins passagers; les petites affiches, les affiches, les feuilles de musique, les circulaires non cachetées, les prospectus, les manuscrits de livres et les épreuves, les cartes imprimées, les mappes, les lithographies, les impressions, les littographies chromo, les gravures, les semences, les boutures, les bulbes, les racines—1 cent pour chaque deux onces ou fraction d'once. Le poids des paquets est limité à quatre livres.

Sur les livres—1 cent pour chaque deux onces ou fraction d'once. Le poids des paquets est limité à quatre livres.

Sur les circulaires non cachetées, les journaux passagers ou adressés à des abonnés réguliers—excepté les journaux hebdomadaires, qui peuvent être livrés aux abonnés sur paiement, d'avance, de taux trimestriels réguliers, et sur les publications périodiques dont le poids n'excède pas deux onces—quand ces journaux, etc., sont déposés à un bureau de porteurs de lettres, pour livraison par le bureau ou ses porteurs—1 cent chacun.

Sur les publications périodiques de deux livres, quand elles sont déposées à un bureau de porteurs de lettres pour livraison par le bureau ou par des porteurs; 2 cents chacun.


## VAPEURS.

### Pour l'été.

Mandeville et la Nile-Orléans. Steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington,
Le beau steamer, fin marcheur,
CAMELIA,
capitaine Wm. Hanover, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de dix heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le VENDREDI et SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing" sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.
Des excursions régulières auront lieu. Le steamer partira d'ici DIMANCHE matin, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, le MERCREDI matin à l'arrivée du convoi de 9 heures, et sera de retour le soir du même jour.
Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi qui précèdera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.
Ces voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
C. M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.
14 mai—

### Excursion régulière du Dimanche, et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.
Le beau steamer à basse pression et de la Malle des Etats-Unis,
CAMELIA,
Capitaine Hanover, fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes.
Il partira du Lac tous les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin, et le MERCREDI à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, sera de retour le soir du même jour à temps pour prendre le convoi de sept heures et demie du soir pour la ville.
Prix aller et retour.
Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
25 avril—6m A o 20 de la rue de l'Union.
Le restaurant et la buvette aux prix de la ville, tenus par F. FRAPART.

### Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.
Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
C. H. DURFEE,
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp. HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas. BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune. ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
24 dec—

### OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.
Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
BERTHA.
W. Burton, capitaine. T. Jobin, commis.
Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les attérages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de le Commune.
Tout frêt pour le Bayou des Glaises sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.
août—

### Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Départ tous les MERCREDIS, et SAMEDIS, à 5 heures P. M. Le nouveau bateau à vapeur
ST-JOHN.
Capitaine JAS. P. McELROY. Commis F. BERGERON.
Il descend tous les LUNDIS et VENDREDIS, le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON,
No 30 de la rue du Canal
P. S.—Le bateau commencera le service MERCREDI, 4 août. Le taux du frêt est le même que celui de tous les autres bateaux qui font le même service. 28juil—3m

### ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Bâton-Rouge, Plaquemine et la Côte.
Le bateau à vapeur
LESSIE TAYLOR,
Capitaine Allen Jumel, Chas. A. Bruslé, commis, partira de la Nile-Orléans tous les MERCREDIS, à 12 heures, Midi, et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Retour: il partira de Baton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir.
Ce bateau prendra du frêt à un tarif aussi bas que n'importe quel bateau sur cette ligne.
12 mai—

### Paquebot de la côte et de Lafourche jusqu'à Thibodeauxville.

Deux voyages réguliers par semaine, le bateau à vapeur fin marcheur,
KATE DICKSON,
U. D. TERREBONNE, capitaine; Claiborne Dugas et J. B. LANDRY, Commis.
Jours de départ tous les Mercredis et Samedis à 5 heures P. M. Pour frêt ou passage, s'adresser à
TERREBONNE,
rue Conti, No 30.
La KATE DICKSON fera son premier voyage SAMEDI prochain, le 28 courant. 25 août—1m

### Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur
BERTHA BRUNER,
Capitaine Jos. Dufrène. N. L. Dupuis et N. Gaffère Commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS et tous les JEUDIS à 5 heures P. M.
Retour: Il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
30 rue Conti.
16 juillet—1an

### Pour la Côte au-dessous de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et les débarcadères du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine. Le bateau à vapeur
W. J. PORTEVENT,
Capitaine J. A. Ruiz; commis E. M. Valette et S. Hénon. Partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.
9mai—

### Pour la côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et les débarcadères du couvent, 2 fois par semaine. Le bateau à vapeur
FAVORITE,
Capitaine C. R. Fagot.
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et vendredis à 10 heures du matin, il sera de retour tous les mercredis et samedis. Il y aura un commis au landing pour recevoir le frêt.
Pour frêt ou passage s'adresser à bord.
29 août—1m.

### PAQUEBOT DE LA MALLE.

Pour port Eads et la Côte, au-dessous de la ville.
Départ tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin.—Pour aller, et les débarcadères intermédiaires, et tous les mercredis prolongeant sa course jusqu'à Port Eads et les vendredis jusqu'à Pilot-Town. Le beau bateau à vapeur
IBERIA.
Capt. Geo. A. Sheldon, Commis, Jno M. Conkey
Pour frêt ou passage, s'adresser au No 26 de la rue Carondelet, bureau de la Compagnie A. M. T.


## ETAT DE SITUATION —DE LA— Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
31 décembre 1874.

ACTIF.
Billets escomptés ........ $663,758 22
Prêts sur demande ........ 85,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation ........ 300,000
Primes sur les bonds ci-dessus ........ 28,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation ........ 13,500
Actions et bonds divers ........ 23,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés ........ 9,165 0
Mobilier et accessoires ........ 5,900 00
Avoir en argent:
Bonds des E. U. en main ........ 112,000
Comptant en caisse tel ........ 451,629 95
Do dans les banques de New-York ........ 204,860 1 — 768,490 66
Total de l'actif ........ $1,880,441 92

PASSIF.
Capital payé ........ $300,000
Excédant de fonds ........ 37,000
Billets émis ........ 287,100
Dépôts ........ 1,173,804 85
Dû à des banques et à des banquiers éloignés ........ 54,180 52
Profits bruts pendant les 6 derniers mois ........ 67,365 62
Moins dépenses et taxes ........ 19,506 87
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires ........ 48,356 75
Total du passif ........ $1,880,441 92

LOUIS SCHNEIDER, Président.
HERM. ROEHL, Caissier. janv—

## BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES
Prêts et escomptes ........ 333,758 83
Tiré en sus ........ 1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation ........ 260,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques ........ 2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve ........ 8,377 88
Dû par d'autres banques nationales ........ 6,396 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat ........ 581 07
Propriétés foncières, mobilier et installations ........ 10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées ........ 6,148 18
Primes payées sur bons des E-U ........ 24,000 00
Chèques et autres items au comptant ........ 290 00
Echanges pour le Clearing-House ........ 30,065 91
Billets d'autres banques nationales ........ 10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels ........ 945 05
Espèces ........ 844 18
Billets Legal Tender ........ 70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats ........ 9,00 00
Total ........ $714,922 01

PASSIF
Capital payé ........ $200,000 0
Surplus ........ 1 000
Autres profits non partagés ........ 72,802 44
Billets de la Banque nationale en circulation ........ 179,280
Dépôts individuels ........ 252,227 97
Certificats de dépôts payables sur demande ........ 3,860 60
Certificats de dépôts à terme (time) ........ 2,000 00
Dû à d'autres banques nationales ........ 956 37
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat ........ 2,793 83
Total ........ $714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact,
JOHN H. PIKE, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874.
GEO. W. CHRISTY, Notaire Pubc


## VAPEURS

### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.
Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.
VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 4 sept.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 18 septembre,
*GREIRE, Danré, samedi, 2 octobre.
PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, extérieure $120. intérieure $110.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires. Billets aller et retour à prix réduits.
GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent,
nov—121 Gallier Court, Lettre H. N. O.

### BREME.

### Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à Havane.
Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD
Partiront comme ci-dessous:
De Brême. — de la Nile-Orls.
Hanover... 15 sept, — 17 oct
Frankfurt.. 13 oct. — 14 nov.
Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.
En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.
PRIX DU PASSAGE
De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres ........ $150 en or.
Entrepont ........ 40
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Havre ou à Brême:
Chambres ........ $150 en or.
Entrepont ........ 55
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres ........ $35 en or.
Entrepont ........ 15
Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés
Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
8 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

### Steamers de la ligne White Star,

Pour Queenstown et Liverpool,
Transportant la Malle des Etats-Unis,
Steamers neufs et puissants, partant de New-York le SAMEDI, de Liverpool le JEUDI et faisant escale à Cork Harbor en allant et en revenant.
REPUBLIC, Samedi, 4 sept. à 7 30 A. M.
BRITANNIC, Samedi, 11 sept., à 2 P. M.
GERMANIC, Samedi, 18 sept, à 7 A. M.
ADRIATIC, Samedi, 25 sept, à 2 P. M.
CELTIC, Samedi, 2 oct, à 6 30 A. M.
BALTIC, Samedi, 9 oct., 12 30 P. M.
BRITANNIC, Samedi, 16 oct, 6 A. M.
GERMANIC, Samedi, 23 oct, 1 P. M.
Du White Star Dock, Pier 52, North River. Ces steamers, les plus fins marcheurs, sont de grandeur uniforme; il n'en est pas qui soient mieux disposés. Le salon, les chambres, le fumoir et les chambres à bain se trouvent au milieu des steamers, où le bruit se fait le moins entendre, où les passagers sentent le moins le mouvement et ont un comfort qu'on n'avait pas encore obtenu en mer.
PRIX—Salon, $80 et $100, or: pour le retour, $175 or. Entrepont à bas prix.
Traites de 1 livre sterling et au-dessus.
Pour l'examen des plans et autres renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 19 Broadway, New-York, ou à
A. K. MILLER & Co., Agents,
No 35 de la rue Carondelet Nile-Orléans.
Des billets se vendent à la Nile-Orléans, pour tous les points de l'Europe. 1er avril—6m

### Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants
KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.
Le steamer KNICKERBOCKER, Kemble, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi, 1er sept. à 5 h. P. M.
Passage $50.
Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour frêt ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 61.

### POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York,
LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.
La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO....Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA....Capt. J. W. Reynolds,
CITY OF HAVANA....Capt. T. J. Phillips
Le steamer CITY OF MERIDA, Commandant J. W. Reynolds,
partira de son quai, au pied de la rue Calliope 1er District, le SAMEDI, 28 août, à 8 h. du matin.
Passage pour Vera Cruz... $60. en or.
F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York,
Pour frêt ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent. Au No 60 de la rue Carondelet.
Le steamer CITY OF MEXICO partira le 15 septembre.
12 nov—1 an.

### Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.
POUR PHILADELPHIE via la HAVANE. Transportant la malle des Etats-Unis,
JUNIATA, comm. J. W. Catherine, 1300 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett, 1600 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton, 1000 tonneaux
Départ, soit, à heures P. M.
Le beau steamer de 1ère classe, C. W. LORD, Commandant L. Colton
Partira de son quai, en face de la Place Jackson ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.) $40
Passage pour Philadelphie 50
Billet donné à New-York pour tout le voyage 50
Pour frêt ou passage, s'adresser à EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1 an.

### DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.
Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868. Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.
Residence No. 188 Esplanade Street.


## Rapport sur l'Etat —DE LA— BANQUE NATIONALE DE L'ETAT,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1875.

RESSOURCES.
Prêts et escomptes ........ $1,115,402 13
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation ........ 556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques ........ 35,718 45
Dû par des agents de réserve, approuvés ........ 98,731 96
Dû par d'autres banques nationales ........ 23,095 88
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat ........ 159,018
Propriétés, foncières, mobilier et installations ........ 139,718 10
Dépenses courantes et taxes payées ........ 33,553 69
Primes payées ........ 55,800 00
Echanges pour le Clearing-House ........ $121,816 32
Billets d'autres banques nationales ........ 38,802 00
Petite monnaie, (y compris les nickels) ........ 2,875 79
Espèces ........ 77,379 17
Billets Legal Tender ........ 466,823 00 — $705,693
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation) ........ 25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat de 5 pour cent) ........ 4,000 00
Total ........ $2,996,545 95

PASSIF.
Capital payé ........ $850,000 00
Surplus ........ 38,590 84
Autres profits non-partagés ........ 67,474 50
Billets de banque nationale, non rachetés ........ 500,000 00
Dividendes non payés ........ 6,932 15
Dépôts individuels sujets à des chèques ........ $1,322,571 09
Certificats "demand" de dépôts ........ 7,000 00
Chèques certifiés ........ 12,850 56
Chèques du caissier, non payés ........ 100 00 — 1,342,521 65
Dû à d'autres banques nationales ........ 79,541 16
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat ........ 91,486 65
Total ........ $2,996,545 95

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce 14me jour de juillet 1875.
THEO. GUYOL, notaire public.
Exact—Témoins: G. A. WILLIAMS, JOS. DUNBAR, WM. G. VINCENT, Directeurs.
15juil—1t


## CHEMINS DE FER.

### Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville —

Le bateau à vapeur
FRANK MORGAN,
partira, du pied de la rue Bienville, JEUDI, 13 mai, et, ensuite, tous les jours, à 7:45 A. M., pour Westwego, avec les passagers, pour toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour à 6 heures du soir.
On reçoit le frêt, au même endroit, tous les jours, à 2 heures de l'après-midi, et il arrive à destination le lendemain matin.
Le bateau ci-dessus touchera à la rue Jackson pour les excursions du DIMANCHE.
Prix réduits et une heure et demie de plus données aux passagers qui vont et reviennent le même dimanche.
C. E. PAYNE, Agent.
C. H. ALLEN, Directeur-général.
12mai—6m

### Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—
Excursion au Lac—aller et retour, le même jour... 25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans... 10 cents.
Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

| Départs de la ville. | Départs du Lac. |
|---|---|
| 6 heures A. M. | 7 heures A. M. |
| 7½ | 8½ |
| 9 | 10 |
| 10½ | 11½ |
| Midi | 1½ P. M. |
| 2 P. M. | 2½ |
| 3 | 3½ |
| 4 | 4½ |
| 5 | 5½ |
| 6 | 6½ |
| 7 | 7½ |
| 8 | 8½ |
| 9 | 9½ |
| 10 | 10½ |

Tous les Dimanches un train partira de la ville à 4 heures du matin.
Les dimanches un train partira toutes les demi heures, dès 2 heures de l'après-midi.
Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.
C. H. ALLEN, Surintendant-général.
5 mai—

### THE MOBILE LINE.

On and after May 23, 1875.
Trains leave depot foot Canal street as follows:
EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 a. m.
Coast accommodation, daily, except sunday, 3 15 p.m.
Through night express daily, at 4 40 p. m.
Arrive:
Express and Mail daily at 3 55 p. m.
Coast accommodation, daily, except sunday 10:05 a. m.
Through night Express, daily at 11:20 p. m.
This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, Cincinnati, Lynchburg, Virginia Springs and Baltimore, without change.
Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.
D. B. ROBINSON, Supt.
25dec—

### LIGNE DE MOBILE.

A partir du 23 Mai 1875.
Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:
EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures du matin.
Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche, à 3.15 p. m.
Express du soir tous les jours à 4 h. 40 m. de l'après midi.
Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:
Express et malle, tous les jours, à 3 h. 55 m. de l'après-midi.
Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 10:05 a. m.
Express du soir, tous les jours à 11 heures et demie du soir.
C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, Cincinnati, Lynchburg, les sources de la Virginie et Baltimore, sans aucun changement.
Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
25 dec—

### Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)
A partir du 28 décembre
DÉPARTS. — ARRIVÉES.
Express....7:30 A. M. — Express....7:40 P. M.
Malle......5:30 P. M. — Malle......10:30 A. M.
CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'À ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.
Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.
Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

### New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)
From December 28—1874.
DEPART. — ARRIVE.
Express....7:30 A. M. — Express....7.40 P. M.
Mail........5:30 P. M. — Mail.......10.30 A. M.
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO AND LOUISVILLE.
Only one change of sleeping cars to Eastern cities.
Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14 75

### GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.
Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.
Le taux du frêt, pour les points de Brashear, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour les marchandises expédiées pour les points de Texas, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.
Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.
27mai— CHS. A. WHITNEY & CO. Agents.


## Premier état annuel —DE— L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Au No. 153 de la rue du Canal,
Le 12 décembre 1874.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:
Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 21 décembre 1874.
Primes d'incendies ........ $52,641
Primes de rivières ........ 1,112 5
Total des primes ........ $53,815 18
En moins—primes non expédiées ........ 35,876 79
Montant net des primes ........ $17,938 39
A déduire:
Pertes par les incendies—payées ........ $226 83
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts ........ 12,164 96 — 12,391
Montant réservé pour pertes non réglées ........ $5,546 60

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:
Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $305,450 ........ $151,222 40
Propriétés foncières appartenant à la compagnie ........ 17,500 00
Prêt garanti par des actions ........ 1,009 00
Actions appartenant à la compagnie ........ 27,550 00
Bons des Etats-Unis ........ 5,000 00
Effets à recevoir ........ 3,326 85
d'abstes surdem. à orts nt 6 pour cent d'intérêt ........ 19,350 0
Intérêt ........ 10,443 44
Primes en voie de recouvrement ........ 27,430 85
Effets à recevoir pour primes ........ 300 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier ........ 12,419 79
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence ........ 3,048 75
Capital souscrit, en voie de règlement ........ 69,451 50
........ $355,942

PASSIF.
Capital, 4,183 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action ........ $313,759
Montant réservé pour garantir surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées ........ 17,938 3
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé ........ 17,938 40
Montant réservé pour perte non réglées ........ 5,546 60
Salaires non payés ........ 769 11
........ $355,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 6 ... A. D. 1874.

## Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL. Année expirée le 31 juillet 1874.
Montant reçu de membres assessés sur décès ........ $54,284
Montant reçu, intérêt et dividendes ........ 2,167 44
Montant au crédit des profits et pertes ........ 31,120 65 — $87,554 35
Montant payé sur 28 décès ........ $45,450 00
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste Loyer et Salaires ........ 10,679 28 — $56,129 2
........ $31,425 00

PASSIF.
Polices sec "A" ........ $5,802 25
Polices sec "B" ........ 4,276 17 — $10,078 4

ACTIF.
En caisse ........ $3,255 55
Décès payés "non réclamé" ........ 4,500 00
Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton ........ 7,640 00
Chemin de fer Canal et Claiborne ........ 5,316 25
Banque d'Amérique ........ 4,210 50
Banque Nationale Mutuelle ........ 5,000 00
Dû sur assessements en voie de recouvrement ........ 3,806 00
Meubles de Bureau ........ 1,455 85
Effets et recevoir ........ 1,36
........ $41,... — $41,...

## ASSURANCES.

## COMPAGNIE D'ASSURANCE —DE LA— Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Canal et Camp.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes (compagnie locale et agences) de l'année expirée le 31 décembre 1874.
Sur risques d'incendie ........ $485,120 58
Sur risques de mer ........ 83,982 68
Sur risques de rivières ........ 94,394 — $663,497 91
En moins—réservé pour risques non expirés le 31 décembre 1874 ........ 166,601 53
Primes remboursées ........ 33,222 73 — 199,824 26
........ $463,673 65
Plus intérêts ........ 35,365 14
........ $504,038 79
Compagnie locale et agences
A déduire, réassurances ........ $45,103 90
Pertes par le feu ........ $161,144 83
Pertes sur mer ........ 57,432 42
Pertes sur les rivières et dans l'intérieur ........ 51,427 46 — 270,
Dépenses générales ........ 55,250
Taxes ........ 19,430 0
Commissions ........ 35,550 9
Réfraction (rebate) ........ 51,494 30 — 476,835 08
Bénéfice net ........ $27,203 71

L'actif de la compagnie est comme suit:
En caisse ........ $65,050 89
Primes en voie de recouvrement ........ 92,183 77
Garanties et billets hypothécaires ........ 211,859 84
Effets à recevoir pour primes ........ 17,481 04
Bonds de la ville et autres bonds ........ 189,616 55
Actions de la Cie du Gaz et autres actions ........ 74,409 50
Primes d'agences en voie de transmission ........ 9,787 21
Dû par des compagnies d'assurances ........ 7,280 61
Propriété foncière au coin des rues Canal et Camp ........ 70,662 77
Autres propriétés foncières ........ 70,532 64
Succursale, troisième district, prime en recouvrement ........ 1,675 70
Compte suspendu ........ 3,070 16
........ 758,560 68

PASSIF.
Capital ........ $500,000 00
Réserve pour risques non expirés le 31 décembre 1874 ........ 166,601 53
Intérêts et dividendes non recouvrés ........ 5,737 15
Réclamations contre la compagnie ........ 4,293 73 — $677,632
Surplus plus que suffisant pour couvrir la dépréciation ........ $80,928 27

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 15 janvier 1875.
JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 14 du courant, à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à dater du 1er février prochain.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1875.

DIRECTORS.
W. B. SCHMIDT, A. M. BICKHAM,
PLACIDE FORSTALL, AD. SCHREIBER
H. GALLY, JULES TUYES,
CHARLES LAFITTE, W. A. BELL,
W. VAN BAMTHUYSEN, D. FATJO,
EMILE BOUNY, D. D. ROGERS.
17janv—

## Second Etat de Situation —DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:
Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:
Sur risques de feu ........ $114,052 23
Sur risques de mer ........ 59,231 27
Sur risques de rivières ........ 29,556 22
Total des primes ........ $203,000 ...
Moins primes rendues ........ 3,154 77
Primes acquises ........ $129,845 74
Déduit—Pertes par le feu ........ $45,106 89
Pertes sur mer ........ 42,116 79
Pertes sur rivières ........ 15,476 58
........ $102,696 07
Réassurances ........ 11,915 79
Réfactions (rebate) ........ 9,563 07
Taxes ........ 7,480 93
Loyer ........ 3,750 00
Dépenses, et profits et pertes ........ 36,818 19
........ $12,034
Réservé pour primes non-terminées ........ $17,820 86

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:
Capital en Stock-notes ........
Comptant ........ $2,458 0
Comptes en voie de collection ........ 15,860 2
Billets recevables ........
Prêts sur garanties ........ 20,060 00
Prêts sur hypothèques ........ 41,348 35
Stocks et Bons ........ 5,870 20
Installations de bureaux et meubles ........ 2,000 00
En mains d'agents en Europe, etc ........ 5,125 41
........ $296,517
Moins intérêt non-payé et dividendes ........ 2,196
........ $294,320 86

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.
E. GANUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 20me jour janvier 1874.
E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:
A. Baldwin, S. Henderson, G. P. Blancan
A. Tertrou, O. Bercier, C. J. Leeds,
A. M. Fortier, F. Laborde, T. L. Airey,
R. Huff, J. Brunaso, M. Keiffer,
A. Hirsch, E. K. Bryant, O. Hopkins,
H. Kern, W. B. Conger, A. Palacio,
H. Beer, R. De Gas, E. Ganucheau.
J. B. Camors, W. A. Bell, H. Roos.

## Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY,
Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant
Primes de l'année expirée le 31 août 1874:
Primes sur l'incendie ........ $129,031 46
Primes de mer ........ 24,310 02
Primes de rivières ........ 5,867 57
Primes sur les risques, non expirés le 31 août 1873 ........ 42,000 00
Total ........ $201,209
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année ........ 50,126 41
........ $151,083 63
Pertes payées dans l'année:
Sur les risques d'incendie ........ $64,817 20
Sur les risques de mer ........ 17,695 31
Sur les risques de rivières ........ 18,231 71 — 100,844 22
........ $110,239 41
En moins,
Réfaction (rebate), 15 pour cent ........ $5,562
Réassurances ........ 18,623 4
Dépenses, taxe, licence, intérêt ........ 2,445 30
Réservé pour pertes non réglées ........ 20,000 00 — 46,641 84
Bénéfice net ........ $61,597 57
L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse ........ $50,716 25
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis ........ 204,047 33
Primes en voie de recouvrement ........ 421 9
Actions, bons, actions, etc., de banques compagnies d'assurance, etc ........ 3,255 43
Propriété foncière ........ 4,557 63
Billets d'actions (stock notes) ........ 282,226 50
........ $552,255 17

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nile-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, ce 20 septembre 1874.
CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:
Intérêt sur le capital payé ........ 10 pour cent.
Dividende sur le susdit ........ 5 "
Dividende sur les primes remboursées ........ 15 "
Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.
C. W. Allen, C. A. Green
A. J. Aiken, I. L. Haas,
J. A. Braselman, Col. T. H. Hunt,
W. T. Blakemore, J. D. Hill,
I. Bloom, Jas. S. Lanphier,
Sam. Boyd, Robert L. Moore,
C. H. O. Brown, John Myers,
John D. Cobb, H. J. Mullan,
Geo. W. Church, Edward Nalle,
J. E. Campbell, G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman, W. B. Thompson.


## GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nile-Orléans.
PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de Exchange, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardeau, où les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour.


## ASSURANCES.

## Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYÉ ........ $500,000

EXTRAIT DU DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL—1874.
Montant net des primes, escompte et intérêt ........ $334,878 47
Pertes, dépenses, taxes ........ $195,833 75
Fonds en réserve, $10,000 et dividende sur le capital, 10 pour cent ........ 59,626 54 — 255,515 30
Bénéfice net ........ $79,361 17
Actif de la compagnie—VALEUR AU COMPTANT SUR LE MARCHE.
Actions, bons, prêts et effets à recevoir ........ $409,870 06
En caisse et primes en voie de recouvrement ........ 129,775 71
........ $539,645 77
Dividende payé sur actions, DIX POUR CENT par an, et sur les polices participantes VINGT-CINQ POUR CENT, payable comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont réglées promptement, à des conditions libérales, aux bureaux de la compagnie, No 31 de la rue du Camp, coin Commercial Alley.
JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1875—
JNO. G. GAINES, JAS. I. DAY,
E. J. HART, LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP
HUGH WILSON, JAMES BYRNES,
B. BISCOE, J. L. HARRIS,
A. BALDWIN, W. B. SCHMIDT,
CHAS. MACREADY, L. ALOUS,
W. R. SEYMOUR, ISAAC L. HAAS.
RICHARD FLOWER, SCOTT MCGEHEE,
J. WEIS, GEO. JONAS,
E. W. TAYLOR, D. FATJO,
J. C. MORRIS, T. L. AIREY,
7 mars—au 1er janvier.

## Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-HUITIÈME ÉTAT De situation annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.
Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 20 avril 1875.
Primes d'incendie ........ $90,384 55
Primes sur les rivières ........ 13,066 58
Primes maritimes ........ 9,042 22
........ $112,493 35
Moins, primes remboursées ........ 2,425 69
........ $110,067 73
Pertes payées dans l'année—
Pertes par l'incendie ........ $22,189 66
Pertes sur les rivières ........ 16,422 12
Pertes sur mer ........ 816 17
........ $39,427 94
Réassurances ........ 4,589 81
Loyer ........ 2,500 00
Taxes ........ 3,350 35
Réfaction (rebate) ........ 10,277 95
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt ........ 6,487 30
Réservé pour risques non terminés ........ 27,171 00 — 93,804 35
........ 16,263 38
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis par nantissement ........ 5,739 67
Prêts garantis par hypothèque ........ 31,006 13
Effets à recevoir pour primes ........ 12,460 98
Actions, bons et autres obligations ........ 161,596 83
Propriété foncière ........ 5,447 24
Primes en voie de recouvrement ........ 18,160 69
En caisse ........ 27,082 54
........ $261,494 38

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé, assermenté, pardevant moi, ce huitième jour du mois de mai 1875.
JAS. FAHEY, Notaire Public.
Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir de mardi, 11 mai.
9 mai—10t.

## Commercial Insurance Company of New Orleans.

120.....RUE DE LA COMMUNE.....120
NEUVIÈME ÉTAT ANNUEL.
Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes de l'année expirée le 31 mars 1875
Feu ........ $60,583 60
Mer ........ 13,839 20
Rivières ........ 59,181 32 — $133,604 12
Plus—risques non expirés le 31 mars 1875 ........ 15,745 00
........ 149,349 12
Moins—primes non expirées le 31 mars 1875 ........ 17,209 00
Montant net des primes ........ $132,140
Perte par le feu ........ $9,619 54
Pertes sur les rivières ........ 33,541 35 — $43,161 19
Réfaction (rebate) ........ 21,334 23
Réassurances ........ 5,699 08
Primes remboursées ........ 1,325 10
Taxes ........ 14,211 50
Casuel ........ 3,170 42
Loyers ........ 6,588 38
Dépenses ........ 15,408 48
........ $117,896 38
Moins intérêts profits et pertes ........ 20,192 18 — $97,70...
Bénéfice net ........ $34,...
ACTIF.
Effets à recevoir ........ $226,984 43
Mobilier ........ 4,933 93
Actions du Harbor boat ........ 550 00
Bons de la Ville ........ 1,320 00
Actions de la banque de l'Etat ........ 8,600 00
Comptes pour recouvrements net ........ 14,673 51
En caisse ........ 95,100 00
........ $347,412 86

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1875.
J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment pardevant moi, ce 13 avril 1875.
E. J. IVY, Notaire Public.
Nouvelle-Orléans, 12 avril 1875.
Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de DIX POUR CENT sur le capital de la compagnie est déclaré payable sur demande. 15 avril—1m

## La Compagnie d'Assurance TEUTONIA
Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.
Première Année Fiscale.
Primes reçues ........ $137,135 77
Pertes par incendies sur mer et rivières payées ........ $34,847 69
Réassurances, refactions (rebate), dépenses, etc ........ 124,881 ...
Total de l'Actif ........ $794,213 ...
DÉCLARE:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.
DIRECTEURS:
Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt
N. A. Baumgartner, Th. Lilienthal, R. Sieg,
E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Einke, S. I. Nastis,
J. N. Schwars, Chas Engsfeld, H. Pohlman,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert,
K. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Roder,
E. Wildermann

## L'Union Française.

A l'élection générale, tenue le 10 décembre dernier, les personnes suivantes ont été nommées membres du Conseil de Direction pour l'année courante.
Messieurs:
L. Breton, Alph. Wals, E. Larue
A. Jas, V. Nippert, E. Leisy
A. Granger, J. G. Bnot, V. Maignan
J. B. Seguin, E. Scheidecker, P. Mallard
J. B. Mondiegt, M. Bochet, P. Tissé, jr
H. Salomon, B. Saloy, Ch. Frantz
L. Grand, A. Bonnet, Ch. Lacoume
J. J. Reiss, J. Anglade, M. Leblond
et à une assemblée de la Direction ont été nommés
MM. L. BRETON—Président honoraire,
E. LARUE—Président,
A. JAS—Vice-Président,
A. GRANGER—Vice-Président
J. B. SEGUIN—Trésorier
J. B. MONDIEGT—Secrétaire
Par ordre de la direction,
J. B. MONDIEGT, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 23 février 1875.

## ASSURANCES.

## VINGT-DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL —DU— Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:
Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872 ........ $182,022
Primes sur les Risques de feu ........ $120,490 15
Primes sur les Risques de rivières ........ 21,811 45
Primes sur les Risques de mer ........ 38,721 18
Moins les primes rendues ........ 3,737 86
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873 ........ 30,637 00 — 34,414
Primes nettes pour l'année 1873 ........ $148,808 14
Déficit pour l'année 1873 ........ 33,246 53
........ $182,054 66
Pertes payées durant la même période—
Sur les Risques de feu ........ $80,967
Sur les Risques des rivières ........ 10,796 46
Sur les Risques de mer ........ 35,775 42
Réassurances ........ 7,431 84
Taxes ........ 922 83
Réfaction au lieu de scrip ........ 18,954 91
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer ........ 26,797 38
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés ........ 4,209
........ $54,965 25
Moins escompte et intérêts ........ 25,612 43 — 28,377
........ $156,854
Pertes non réglées ........ 20,60
........ $158,85
La Compagnie possède l'Actif suivant:
En caisse ........ $29,408 54
Effets à recevoir sur prêts et sur gages
Effets à recevoir sur Primes
........ $82,673 35
Effets à recevoir en voie de recouvrement ........ 81,068 91
Propriété foncière ........ 50,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans ........ 298,546 00
Actions de Banques ........ 44,300 00
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock ........ 1,000 00
Actions du Harbor Protection Company ........ 995 14
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés ........ 3,000
Bons I. O. des O. F. Hall Association ........ 5,00
Actions de Compagnie d'assurance ........ 3,20
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association ........ 3,
Compte suspendu de Bons et d'Actions ........ 255,166 02

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
A. BROTHER, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce seizième jour de janvier, A. D. 1874 comme l'attestent ma signature et le sceau.
ANDREW HERO, Notaire Public
17 janv—1m

## Association d'Assurances —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS,
Bureaux, 102 rue du Canal.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.
Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1875.
CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1874:
Primes sur les risques de feu ........ $429,805 17
Primes sur les risques de mer ........ 60,338 12
Primes sur les risques de rivières ........ 32,508 24
Total ........ $522,651
En moins:
Primes sur risques non expirés ........ $123,724 24
Primes remboursées ........ 2,377 32 — $126,101 56
Primes nettes acquises ........ $396,549
A ajouter:
Intérêts ........ 16,245 37
Profits et pertes ........ 4,031 44
Primes sur l'or ........ 816 15 — 21,095
........ $417,645
Pertes payées sur les risques de feu ........ $145,170 18
Pertes payées sur les risques de mer ........ 34,964 75
Pertes payées sur les risques de rivières ........ 13,429 38
Pertes en litige ........ 5,812 00
Pertes non-ajustées et ajustées et non échues ........ 12,129 55 — 11,505 89
Réassurances ........ 11,859 69
Réfaction (rebate) ........ 38,966 47
Commissions d'agences ........ 21,904 63
Dépenses d'agences ........ 5,060 23
Licence ........ 1,000 00
Dépenses de bureau ........ 26,523 17
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc ........ 9,223 39
Frais de Cours et d'avocats ........ 123 21 — 326,166
Bénéfice net ........ $91,479 29
ACTIF.
En caisse:
Dépôt au Germania Natl. Bk. ........ $75,987 24
" " Louisiana Natl. Bk. ........ 5,441 19
En mains d'agents aux E. U. et en Europe ........ 25,776 64
Dépôt dans le N. O. National Banking Asso. $92,903 42, évalué ........ 28,000 00
Effets à recevoir pour primes ........ 12,061 07
Prêts sur hypothèques ........ 147,542 28
Prêts sur nantissements ........ 20,733 19
Effets à recevoir ........ 14,612 29
Bons ........ 32,413 88
Actions ........ 28,556 78
Primes en voie de recouvrement ........ 49,459 82
Propriété foncière ........ 5,135 64
Propriété mobilière ........ 25,000 00
Dû par divers ........ 5,697 77 — 494,428
PASSIF.
Capital payé en plein, (actions de $30) ........ 257,580 00
Dividendes d'intérêt de 1872 et 1873 non-réclamés ........ 2,012 50
Primes sur risques non terminés ........ 123,724 24
Pertes non réglées ........ 17,941 55
Dû à divers ........ 701 21 — 402,959 50
Surplus ........ $91,479

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Secrétaire
M. MUSSON, Président
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce douzième jour de Janvier 1875.
G. LeGARDEUR, JR., Notaire Public

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 11 Janvier 1875, il a été résolu de payer sur demande les Dividendes suivants:
1o Un Dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874 sur le Capital de $30 par action:
2o Un Dividende, au Comptant, de quinze pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1874, en sus de la Réfaction (rebate) de 15 o/o, ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dites actionnaires sur le montant brut de leurs primes;
De porter au Fonds de Réserve la somme de $11,029 06 à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte amendée.
G. LANAUX, Secrétaire. M. MUSSON, Président
DIRECTEURS:
L. J. WEBSTER, A. J. GOMILA,
ABE HIRSCH, JOHN LEISY,
J. B. CAMORS, E. F. GOLSAN,
I. K. SMALL, J. PLAISENT,
LOUIS SCHNEIDER, HEN. ABRAHAM
PIERRE LANAUX, M. MUSSON,
14 janv—1m

## ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1874.

ACTIF:
Prêts et escomptes ........ $956,894 ...
Bonds des Etats-Unis ........ 456,000 00
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or ........ 72,755 40 — 17,772 50
Diverses actions ........ 3,209 27
Dû par Banques et Banquiers
Propriétés foncières, meubles et installations
Dépenses courantes
Billets du Trésor (Legal Tenders) ........ $222,000 00
Billets de Banques Nationales ........ 11,599 58
Or ........ 14,606 38
Chèques sur banques locales payables en currency ........ 190,202 38 — 438,508 34
........ $1,667,522 27
PASSIF:
Capital payé ........ $600,000 00
Surplus ........ 11,363 ...
Circulation ........ 418,000
Dépôts
Chèques du caissier
Escomptes, Intérêt et Change
Dû à Banques et Banquiers
Dividendes non-réclamés

## Société française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1875.
En obéissance à la Charte et à la Constitution qui régissent l'association, la Direction a l'honneur de soumettre le Rapport suivant à ses membres.
Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1875.
Depuis sa fondation en septembre 1868 la Société a enregistré au livre Matricule 321 applications régulières, qui se répartissent ce jour de la manière suivante.
Membres actifs, ........ 193
Membres honoraires, ........ 4
Membres honoraires-Bienfaiteurs,
Décédés,
En voyage, ou absents du pays,
Rayés des Rôles,
Démissionnaires,
Expulsé.
Total égal ........ membres

RECETTES:
Collection de quotités ........ $1733 50
Admissions durant l'année 1874 ........ 605 00
Amendes et divers ........ 21 35
Argent placé ........ 422 10
En caisse le 5 janvier 1874 ........ 615 22
........ $3397 17

DEPENSES
Payé aux Docteurs ........
" aux Pharmaciens ........
Frais de funérailles ........ 510 00
Actions de la tombe, remboursées ........ 330 00
Secours en argent ........ 63 00
Payé au secrétaire ........ 100 00
Impressions et annonces ........ 57 00
Payé pour matériel et emblèmes ........ 149 45
Frais divers ........ 36 25
Médaille en Or, au trésorier ........ 41 00
Payé au collecteur, commission ........ 252 25
........ 2204 05
En caisse le 7 janvier 1875 ........ 1193 12
En plus, à ajouter.
Le mobilier de la Société coûtant $750. (assuré) ........ 600 00
Terrain et tombeau au cimetière Lafayette No 2 ........ 4141 00
Total ........ 5934 12
A déduire, actions de la tombe, dues ........ 330 00
Actif net ........ 5604 12
(Pour mémoire en Recouvrement $564.)

Elections du 7 janvier 1875 pour le terme d'un an, du 1er jeudi de janvier 1875 au 1er jeudi de janvier 1876:
Président, Dominique Pochelu.
Vice-président, Pierre Gendre.
Trésorier, Bazile Dabat.
Secrétaire, Louis Grégoire.
DIRECTION—(COMITÉ DE FINANCE.)
J. P. Rouède, chairman.
Jos. Négrelous,
Wm. Maylie.
COMITÉ DE SECOURS.
Martin Deshautraux, chairman.
Jean Mailhes.
Louis Vignes.
J. Courtade.
Jos. Pihlet, pour la section des abattoirs.
Julien Verin do do do
Maître de Cérémonie—Léon Lamothe.
Grand Maréchal—François Renaudin.
1er assistant, Léon Redon.
2nd " George Lentz.
3ème " Bertrand Pomes
Collecteur—Silvani Brand.
Docteurs—pour la ville, A. Gaudet, coin 6ème et Tchapitoulas.
Pour la section des abattoirs Y. R. LeMonnier rue Conti, 28.
PHARMACIENS DE LA SOCIÉTÉ.
1. G. J. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2. C. F. Letz, rue Tchoupitoulas, No. 1435.
3. Marx Levy, encoignure Magazins et Louisiana Avenue.
4. J. Pfefferlé, rue Magasine, 582.
5. Dr James Mainegra, agent drug store encoignure Washington et Annonciation.
6. F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins
7. Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.
8. J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras
9. Marcel Majeau, rue Bourbon, 195.
10. P. Barthé, encoignure Dauphine et Ursulines.
11. F. Lougarre, encoignure Hancock et Levée.
12. A. P. Levesque, aux Casernes.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1875.
Ont signé pour conformité:
D. POCHELU, Président.
P. ROUÈDE, Chairman comité de finance.
MARTIN DESHAUTRAUX, Chairman du comité de secours.
Certifié conforme aux minutes, folio 47-48,
LOUIS GREGOIRE, Secrétaire.
Nota—Les membres indiqués par un astérisque ont été réélus.

## DIX-SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL. Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.
Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues dans l'année expirée le 20 avril 1874 ........ $100,542 08
Sur les risques d'incendie ........ 80,9...
Sur les risques maritimes ........ 14,383 80
Sur les risques de rivières ........ 5,132 22 — 100,541 ...
Pertes payées dans la même période savoir:
Sur les risques d'incendie ........ 25,250 54
Sur les risques maritimes ........ 5,835 07
Sur les risques de rivières ........ 16,811 ... — 47,2...
Moins cent remis aux aa ........ 7,1...
Taxes ........ 7,9...
Réassurances ........ 6,796 42
Loyer ........ 3,350 ...
Primes retournées ........ 1,091 ...
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins ........ 18,090 05 — 41,873 94
Réserves pour les risques non terminés au 30 avril 1874 ........ $5,5...
Actif de la Compagnie:
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville ........ 85,983
Prêts sur gages ........ 4,557
Effets pour primes à courte échéance ........ 17,721
Actions de banque et autres actions ........ 16,...
Biens fonciers ........ 17,551
Primes en voie de perception ........ 16,410
En banque ........ 64,821
Total de l'actif ........ $275,536 4
Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 15 ... 1874.
P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
mai—1m No. 140, rue Gravier

## RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, clôture des affaires du vendredi, 27 Février 7..
RESSOURCES.
Prêts et Escomptes ........ $642,221
Tiré au delà des dépots ........
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation ........ 405,000
Autres actions, bons et hypothèques ........ 17,772
Dû par des agents de rachat et de réserve ........ 22,11...
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat ........ 3,619
Local de la banque ........ 7,902
Autres Propriétés foncières ........ 2,741
Mobiliers et installations ........ 15,06...
Dépenses Courantes ........ 4,97...
Taxes payés ........ 4,744
Primes ........ 73,414
Echanges pour le Clearing House ........ 57,97...
Billets d'autres Banques Nationales ........ 11,570 00
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels ........ 1,672 93
Espèces ........ 15,156 77
Billets Legal Tender ........ 254,000 00
........ $1,604,772 1...
PASSIFS.
Capital payé ........ $500,000 0
Surplus ........ 11,35...
Escompte ........ 2,656
Change ........ 3,698 97
Intérêt ........ 1,317 97
Circulation Nationale non rachetée ........ 419,000 00
Dividendes non-payés ........ 722 20
Dépôts Individuels ........ 657,915
Chèques Certifiés ........ 7,516 07
Dû à des Banques Nationales ........ 1,653
Dû à des Banquiers à des Banques de l'Etat ........ 973
........ $1,604,772 1...
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède est exact.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.
Signé sous serment, par devant moi, ce 25 Mai 1874. JULES MOSSY, N. P.
Exact P. POURSINE, R. S. KEEP, A. W. B

## BILAN —DE LA— BANQUE GERMANIA NATIONALE A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.
RESSOURCES:
Prêts et escomptes ........ $733,975 67
Tiré en sus ........ 4,242 5
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation ........ 300,000
Bons des Etats-Unis en caisse ........ 100,000 00
Autres actions et Bons ........ 26,035 50
Dû par des agents de réserve et de rachat ........ 80,627
Dû par d'autres banques nationales ........ 7,146 3
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat ........ 1,251 6
Propriété foncière, mobilier et installations ........ 5,900 87
Dépenses courantes et taxes payées ........ 11,163 2
Primes payées ........ 40,000 0
Echanges pour le Clearing-House ........ 104,313 88
Billets d'autres banques nationales ........ 5,976 00
Petite monnaie (y compris les nickels) ........ 541 6
Espèces ........ 27,673
Billets Legal Tender ........ 210,110
Total ........ $1,691,400
PASSIF:
Capital payé ........ $300,000
Surplus ........ 27,000
Autres profits non partagés ........ 37,025
Billets de banque non rachetés ........ 269,996
Dividends non payés ........ 240 00
Dépôts individuels ........ $866,591 7
Certificats de dépôts, payables sur demande ........ 11,912
Chèques certifiés ........
Chèques de caissiers non payés ........ 24,937 — 1,026,141 ...
Dû à d'autres banques nationales ........ 12,355 27
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat ........ 5,699 83
Total ........ $1,691,460 84
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que je crois le susdit tableau exact.
HERM. ROEHL, caissier
Signé sous serment pardevant moi, ce 5 octobre 1874. JOS. COHN, Notaire Public.
Exact—Témoins: T. PRUDHOMME, L. B. CAIN, E. GOGREVE